

Règlement Nocturne des Evaux

Information concernant l'épreuve :

1. Cette compétition se déroule sous forme d'une course contre la montre par équipes sur une distance de 5 kilomètres.
2. La course est ouverte à **toutes les Entreprises, Clubs et Associations** (groupe d'amis) qui doivent s'inscrire sous un nom d'équipe avec trois classements : Interentreprises, Club et Associations
3. Trois classements sont établis : Entreprises, Clubs et Associations et subdivisés en féminine, masculine et mixte.
4. Pour être admise à l'inscription et au départ, l'équipe doit réunir trois ou quatre concurrent(e)s.
5. Chaque équipe doit franchir la ligne d'arrivée de manière compacte, avec trois coureurs au moins ; le temps du troisième est déterminant pour le classement général. Pour les équipes mixtes, les 2 sexes doivent être représentés dans les 3 premiers.
6. Durant la course, toute intervention extérieure au sein d'une équipe est interdite (hormis par des commissaires ou pour des soins), sous peine de disqualification.
7. Au départ, l'équipe est impérativement tenue d'être présente sur l'aire de départ pour l'heure qui lui a été fixée.
8. L'ordre des départs sera déterminé par tirage au sort. Les horaires de départ seront envoyés 3 à 4 jours avant la course aux participants à l'adresse mail mentionnée lors de l'inscription.
9. Tout litige sera tranché par le jury de l'organisation, dont les décisions seront sans appel.
10. Parcours :
Le fléchage et la sécurité sont assurés par les membres du CHP et par les membres de Runningeneva. Les participant(e)s doivent se conformer aux instructions des commissaires de course. Le port d'une lampe frontale est obligatoire.
11. Planche des prix :
Une coupe est remise aux trois premières équipes de chaque catégorie. Chaque participant reçoit un prix souvenir.
A la fin de la course une soupe sera offerte à tous les participants.

Informations générales :

12. Date de la course : <https://nocturnedesevaux.ch>
13. Départ : Centre sportif des Evaux à Onex. Vestiaires et buvette sont à disposition.
14. Premier départ : Les horaires sont mentionnés sur le site <https://nocturnedesevaux.ch>
15. Les inscriptions se font via le site internet : <https://nocturnedesevaux.ch>
16. Pour les entreprises avec plusieurs équipes, nous tenons à votre disposition un fichier d'inscription à même de vous faciliter les inscriptions. Merci d'envoyer un mail de demande de fichier d'inscription à l'adresse suivante : pb@run2run.ch
17. Finance d'inscription : Elles sont mentionnées sur le site <https://nocturnedesevaux.ch>
18. **En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué.**
19. Les prix qui ne seront pas distribués sur le podium ne seront pas remis à l'équipe ultérieurement
20. Responsabilités :
Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir aux participant(e)s ou dont ces derniers seraient la cause. Les responsabilités civiles et pénales de toute nature sont à la charge des concurrent(e)s. Le fait d'être inscrit à cette course implique pour les participant(e)s la connaissance de ce règlement ainsi que des informations générales.
21. **Nombre d'équipes maximum admises : 200**

